

DISSERTATION

CORRIGE EXERCICE

RAPPEL DE LA CONSIGNE

Les inégalités ont-elles disparu des démocraties occidentales ?

En fonction de vos connaissances personnelles, le sujet (sujet de philosophie, d'ordre général) vous invite à inventorier de manière dynamique des croisements de thèmes entre libéralisme économique (Coefficient de Gini, etc.) et souverainetés, états des sociétés contemporaines en Occident et discriminations à la française... Toutefois, ce déploiement de connaissances et de culture générale ne peut se passer de certains volets problématiques isolés dans chaque partie de votre analyse. Dans ce document de correction, ils vous sont ici plus que suggérés et leur mention vous permet de confronter vos plans d'analyses à celui qu'il était préférable d'employer.

CORRIGE

Problématique « Démocratie » et « inégalités » : La démocratie comme *isonomia* (la loi est la même pour tous), *isegoria* (l'égal participation aux affaires) et *isocratia* (égale participation au pouvoir) est-elle bien appliquée de nos jours ?

« Démocratie » : terme d'origine grecque : *demokratia*, *demos* signifiant peuple et *kratos* l'autorité. C'est le gouvernement du peuple par lui-même. La démocratie comme forme de gouvernement est une invention de Solon à Athènes au Ve siècle avant J.-C. On peut en lire l'éloge dans l'Oraison funèbre de Périclès.

« Inégalités » : Du latin *inequalis* : écart, irrégularité. En Occident, les inégalités subsistent. Mais, dans les démocraties occidentales, les types d'inégalités contemporaines sont surtout caractérisées par l'inégalité de revenus, qui reflètent les particularités, parfois historiques, de catégories de populations précises. Les avancées démocratiques sont effectives en matière d'égalité de suffrage. Le sujet nous invite donc particulièrement à nous intéresser à de nouvelles féodalités qui engendrent des inégalités économiques au sein de l'organisation politique des démocraties occidentales. Le sujet possède donc une forte coloration économique et le traitement de sa problématique principale nécessite de s'intéresser aux grands ensembles (dans l'ordre du plan, mondialisme économique), avant d'insister sur certains particularismes (France). Pour ce sujet, la lecture attentive du document fourni durant l'épreuve était tout à fait centrale (Serge Halimi).

Éléments pour une introduction :

De nos jours, dans la plupart des pays occidentaux, la démocratie indirecte est pratiquée comme le constatait Francis Fukuyama dans *La fin de l'Histoire* après la chute de l'empire soviétique en 1991. La loi est la même pour tous et, depuis la Révolution française de 1789, l'ensemble des citoyens participe aux affaires par le biais du vote (vote des femmes accordé en 1917 aux États-Unis, et en 1944 en France). Mais pourtant, l'espace de la décision politique semble s'éloigner des citoyens.

Première partie : L'Occident démocratique : en panne d'égalité ?

LES THÈMES À PRIVILÉGIER DANS CETTE PARTIE

1) Démocratie (international) : une panne de régime ?

L'isocratie est théorique dès l'Antiquité. Les détracteurs de la démocratie directe durant la Grèce antique, tel Platon, se sont appuyés sur une première crise de confiance lors de la condamnation de Socrate à boire la ciguë, infligée par le tribunal du peuple (pour corruption de la jeunesse). Ainsi, la démocratie peut se transformer en dictature. Georges Burdeau montre comment la démocratie, au fil des siècles, est devenue l'arme de l'élite. Ainsi, l'égalité arithmétique des citoyens a été abandonnée au profit de la « nation », corps abstrait et théorique incarné dans les représentants élus par les citoyens.

Aujourd'hui, on estime qu'un retour à la démocratie directe ne peut être pratiqué car, si dans l'Antiquité Grecque l'esclavage permettait à l'élite de se consacrer entièrement aux affaires de la cité, aujourd'hui le travailleur manque cruellement de temps. La politique resterait pour cela l'affaire de professionnels. Malgré tout, quelques expériences de la démocratie directe subsistent notamment en Suisse où la constitution helvétique prévoit l'institution d'un Landsgemeinde (assemblée du peuple) qui se réunit une fois par an pour voter les lois.

Les avancées démocratiques sont effectives en matière d'égalité de suffrage. Mais on pourrait aussi parler de nouvelles féodalités au vu de l'organisation politique des démocraties occidentales

2) Un pouvoir ou des pouvoirs ?

On distingue deux formes de pouvoir : le pouvoir moral et le pouvoir partagé. Le pouvoir moral concerne les consciences individuelles qui se sont prescrit leurs propres lois comme, par exemple, la politesse. Le pouvoir partagé concerne par contre le domaine public où chaque citoyen agit pour le bien commun. Dans ce dernier cas, le pouvoir est indivisible. Pourtant, les démocraties se caractérisent par plusieurs pouvoirs indépendants et on a parlé au XXe siècle de l'émergence d'un « quatrième pouvoir » (les médias). Ne s'agit-il pas, en

réalité, d'un détournement du pouvoir de tous au profit de quelques-uns ? Et quels rôles jouent de ce point de vue les médias incriminés par Serge Halimi ?

3) L'Occident trop libéral (contrepoint du texte de Serge Halimi) ?

Le dumping social et la délocalisation des entreprises vers des pays pratiquant de bas salaires obligent les pays développés à se distinguer. Pour résister, l'Occident doit développer un savoir-faire innovant. Les États concernés doivent soutenir la recherche qui apparaît comme la richesse des nations de demain. Pourtant, certains grands Groupes multinationaux restent sourds à cete appel et répondent aux situations actuelles par des stratégies court-termistes.

La pensée des Lumières appelait de ses vœux la raison universelle. L'honnête homme plaça la culture, la science et l'intelligence au centre du bien commun de l'humanité. En économie, on a d'abord parlé de l'internationalisation des firmes qui permit l'émergence des marchés mondiaux puis de la mondialisation (ou « globalisation », anglicisme). Peut-on lutter contre la mondialisation et pourquoi ? Est-ce que la mondialisation ne s'inscrit pas dans un mouvement de l'Histoire, inéluctable ? La mondialisation économique consiste en un accroissement du volume des biens et des services échangés. Le commerce traditionnel, incarné par la théorie des avantages absolus de Ricardo (mort en 1823) considérait qu'il ne fallait pas produire soi-même ce qui coûterait moins cher à acheter. Force est de constater, aujourd'hui, que des zones douanières se créent au travers des siècles et qu'il semble difficile de revenir en arrière sans régresser vers un nationalisme frileux. Les échanges économiques s'accompagnent forcément d'échanges culturels. Depuis Seattle en 1995, les mouvements altermondialistes ont gagné cependant en crédibilité. La première idée altermondialiste qui organise en consensus au moins intellectuel est la taxe Tobin, du nom de son concepteur. L'association ATTAC fut constituée pour défendre l'idée selon laquelle toutes les opérations de change devraient être soumises à une taxe de faible montant afin de décourager les spéculations à très court terme

Partie 2 : L'écho du monde occidental : l'étude du cas français.

Présentation : Le Modèle de l'égalité à la française (Début de première partie)

Partout dans le monde, l'idéologie dite néolibérale s'est imposée, presque au détriment des politiques keynésiennes. Ce mouvement a favorisé le triomphe du capitalisme et du marché par la déréglementation. Les accords du GATT et la mise en place de l'OMC ont supprimé les derniers obstacles au libre-échange. C'est ainsi que la France a perdu les principaux signes de sa souveraineté. Le franc a cédé la place à l'euro, les frontières n'existent plus à l'intérieur de l'espace européen (accords de Schengen 1995) et 90 % de nos lois sont issues du droit européen dérivé.

L'exception française semble persister. Mais malgré tout, les principales fonctions régaliennes de l'État perdurent. La tradition sociale de la France peut se résumer à quelques grandes dates : allocations familiales en 1932, instauration de la Sécurité sociale en 1946,

SMIG en 1950 et mise en place de l'assurance chômage en 1958. Rappelons que les assurances chômage et maladie restent obligatoires en France alors qu'à l'étranger, comme en Allemagne ou aux États-Unis, elles demeurent facultatives. Dans ces pays, les plus riches demeurent les mieux protégés. Au contraire, en France, la CMU se développe pour couvrir intégralement les plus démunis comme les RMIstes. La France s'organise autour d'un État fort.

LES THÈMES À PRIVILÉGIER DANS CETTE PARTIE

L'inégalité ? : l'objet d'une discrimination...

La discrimination a longtemps été vécue comme négative. En sociologie, la discrimination désigne la distinction qui peut être faite dans la vie sociale aux dépens d'un certain groupe. Elle se rapproche alors de l'idée de racisme et implique une séparation. Tous les moyens ont été bons dans l'histoire pour séparer des groupes sociaux. Ainsi, des « literacy tests » aux États-Unis ont retiré leur droit de vote de façon détournée aux afro-américains. En Afrique du Sud, le régime de l'Apartheid sépara la population noire de la population blanche, jusqu'à l'arrivée de Nelson Mandela au pouvoir. La discrimination est un concept moderne, apparu avec une société qui met l'égalité au centre de ses valeurs.

2) La difficile question de l'intégration à la « française »

La construction de la République française s'est appuyée sur le déni de toute discrimination. L'article 2 de la constitution du 4 octobre 1958 dispose que la République « assure l'égalité de tous... sans distinction d'origine, de race ou de religion ». La pensée des Lumières trouve ici toute son expression. Il n'existe pas de catégorie humaine et, au sein d'une nation, il n'existe que des Français et non pas de « beurs » ou de français « d'origine » algérienne. Aussi, la France pratique-t-elle l'assimilation c'est-à-dire la négation par le groupe national de l'existence d'une partie distincte.

Peut-il y avoir une discrimination positive ? Discrimination prend un sens positif en 1961 avec l'avènement de l'« affirmative action » qui instaura un système de quotas de population noire dans les universités et dans les administrations. L'idée est la suivante : puisqu'il existe une inégalité sociale engendrée par la discrimination raciale, ces inégalités doivent être compensées de façon arithmétique. En France ce concept a été adopté de façon avant-gardiste par l'Institut d'Études Politiques de Paris. Sciences Po admet désormais en première année de l'IEP. des étudiants sur dossier, non pas parce qu'ils appartiennent à une minorité ethnique comme aux États-Unis mais parce qu'ils s'avèrent économiquement défavorisés. L'Institut répare ici les défaillances en amont du système éducatif français

3) L'Éducation nationale face au chômage et l'égalité des chances ?

L'inégalité sociale a été analysée par Pierre Bourdieu et s'appréhende à travers le réseau des relations, l'éducation et la maîtrise du langage. Pour Pierre Bourdieu, le déterminisme social persiste, c'est-à-dire que la mobilité sociale individuelle reste

occasionnelle (les héritiers 1964, la reproduction 1970). Aujourd'hui, elle est même marquée par le déclassement (ou démotivation)

Le système éducatif français, à travers les diverses lois qui le régissent, se soumet à de multiples exigences comme celles de transmettre les savoirs, rétablir la justice sociale, donner à chacun la capacité de s'insérer et de se situer dans la société, s'impliquer dans la vie économique locale. Face au chômage des jeunes diplômés, il est aisé de suggérer que le système éducatif français a échoué. L'Éducation nationale semble générer de manière aveugle la reproduction de certaines inégalités face à un phénomène de société qui la dépasse ? Ne réduit-on pas trop vite les missions de l'enseignement à celui de la formation des travailleurs ? Ce qui peut engendrer le développement irréversible d'inégalités anti-républicaines...

Conclusion

Toute réflexion sur les limites à l'égalité au sein de nos démocraties amène à une réflexion sur la constitution de nos élites. Toute société se construit autour d'une élite (sociale, politique, économique) qui, comme l'a démontré P. Bourdieu, organise sa propre reproduction. De ce fait, la discrimination concerne autant la femme, le pauvre que les immigrés. La discrimination se comprend alors comme un système organisé qui sert de ressort aux sociétés y compris aux démocraties occidentales. La discrimination, c'est-à-dire la perte d'égalité, entre hommes et femmes en fournit l'histoire la plus évocatrice. Cela dit, d'autres formes de discriminations aujourd'hui générées par l'internationalisation de nos économies génèrent de nouveaux contre-pouvoirs tout aussi délocalisés (alter-mondialistes).

Tout le contenu de ce document est en Licence Creative Commons : CC BY NC SA